



Paris, le 31 Août 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

Vincennes, la biodiversité en ville...

La ville de Vincennes a choisi d'adhérer au programme «Abeille, sentinelle de l'environnement» et implante six ruches sur une des toitures terrasses végétalisées de l'espace Daniel Sorano

Laurent Lafon, Maire de Vincennes

Odile Séguret, Adjointe au maire au développement durable et à l'attractivité du territoire

Anne Monin, Conseillère municipale à l'écocitoyenneté

Henri Clément, Porte-parole de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

ont le plaisir de vous convier à

L'inauguration du Rucher « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® »

Mercredi 7 septembre 2011 à 11H00

Espace Daniel Sorano - 16, rue Charles-Pathé - 94300 Vincennes

La ville de Vincennes est engagée dans la mise en œuvre d'un programme d'action ambitieux en matière de développement durable, notamment par le volet « Nature et espaces collectifs » de son Agenda 21 local adopté en décembre 2010.

L'objectif est de développer une trame verte en encourageant la végétalisation des espaces ; la ville a ainsi végétalisé 5 toitures terrasses sur des bâtiments communaux et réalisé des jardins publics sur la couverture des voies du RER A.

Vincennes recherche l'exemplarité en matière de gestion durable des espaces verts communaux. Cela passe par un choix d'espèces adapté, la limitation des traitements phytosanitaires, l'utilisation du paillage, un arrosage raisonné, et enfin la restriction des plantes éphémères.

Des jardins pédagogiques ont également vu le jour dans les écoles, ainsi qu'au Centre de vacances d'Habère-Poche ; et un troc vert permet à tous d'échanger de façon conviviale graines et plantes pendant la journée du jardinier organisée chaque année.

Enfin, l'installation d'aménagements favorables à la biodiversité locale fait l'objet de l'action 31 du programme d'action, en particulier la signature de la Charte et l'installation du Rucher « Abeille, sentinelle de l'environnement » et la mise en place de nichoirs en ville.

6 ruches sont accueillies dans un site exemplaire en matière de développement durable : l'espace culturel Daniel Sorano. Installées sur une des toitures terrasses végétalisées du site, les abeilles ont vue sur les panneaux solaires photovoltaïques installés en contrebas...

La protection des abeilles : un engagement crucial de l'UNAF pour la biodiversité

L'UNAF se bat depuis des années pour faire de la protection des abeilles une cause écologique nationale. En effet, cet insecte, non content de nous offrir du miel, est indispensable à la pollinisation, donc à la reproduction de 80% des végétaux, soit environ 200 000 espèces différentes. Or, les abeilles connaissent aujourd'hui un taux de mortalité anormalement élevé de 30% par an.

2011 : Année Internationale de la Forêt, le programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » devient une cause nationale

La forêt est un refuge naturel pour les abeilles depuis la nuit des temps... Les abeilles y butinent les fleurs des arbres et des plantes des sous-bois sur lesquelles elles prélèvent pollen et nectar. Rappelons que les surfaces boisées françaises représentent environ 16,1 millions d'hectares et sont des espaces dont la richesse de la biodiversité est extrêmement importante pour les colonies. Parmi les arbres mellifères, on trouve, l'arbousier, le châtaignier, le chêne, l'acacia, le tilleul, le sapin,....

La ville de Vincennes possède un patrimoine de plus de 3.700 arbres, de près de 60 espèces différentes ! Des espaces boisés où les nouvelles butineuses pourront trouver pollen et nectar.

Chiffres clés de l'Apiculture française

- Nombre d'Apiculteurs
En 1995 : 85 000 apiculteurs
Depuis 2005: moins de 70 000 apiculteurs (statistiques Ministère de l'Agriculture et enquête Gem)
- Consommation nationale en 2010 : 40 000 tonnes environ (plutôt stable)
- Production nationale en 1995 : environ 32 000 tonnes / 33 000 tonnes
en 2010 : estimée à 20 000 tonnes
- Importation
En 1995 : entre 6000 et 7 000 tonnes
En 2010 : 20 000 tonnes (statistiques officielles des douanes)
- Chiffre d'affaire estimé de l'Apiculture : 117 000 000 € environ sans mesurer l'impact de la pollinisation qui représente plus de 2 milliards d'euros en France

Pour en savoir plus sur :

. La **Ville de Vincennes** , connectez-vous sur le site www.vincennes.fr et agenda21@vincennes.fr

. La Charte « **Abeille sentinelle de l'environnement** » téléchargez le Dossier de Presse sur : www.abeillesentinelle.net

CONTACTS PRESSE

Anne Henriot
Relations Presse
Union Nationale de l'Apiculture Française
+33 (0)4 99 61 29 90 / + 33 (0)6 07 03 17 56
anne.henriot@unaf-apiculture.info

Eugénie El Charaffi
Service Presse
Ville de Vincennes
01 43 98 69 93
eelcharaffi@vincennes.fr